Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le 28/10/2026
ID : 059-215904707-20261026-202661-DE

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2026

En exercice : 19
Présents : 18
Excusés : 1
Absents : 0

Date de la convocation :
22/10/2026

Président de séance :
Yvan HUTCHINSON

Secrétaire de séance :
Nathalie GUISLAIN

Rapporteur :
Yvan HUTCHINSON

N° interne de l'acte :
2026-61

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six du mois d'octobre, à 19 heures 30 minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie, au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

Membres présents :
Yvan HUTCHINSON, Arnaud MARQUE, Pascale ALLIOT, Pascal VANDEN DORPE, Nathalie GUISLAIN, Ludovic BASECQ, Sylvie VAN EECKE, Christine LEFEBVRE, Xavier DUBOIS, Christelle ANNAËRT, Gérard LEROY, Virginie DUHEZ, Victor DAMÉE, Mélanie OLMETA, François-Xavier DUPONCHELLE, Stéphane BERNABOT, Pascale CAREY, Romy ZAGHBIB.

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Stéphane MOUVEAUX donne pouvoir à Pascal VANDEN DORPE.

Membres absents :
Néant.

2026 - 61 : Modification et adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 2026-48 du 6 juillet 2026, le conseil municipal a adopté son règlement intérieur, conformément à l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales.

À la suite des observations formulées par les services de la préfecture, des modifications ont été apportées à ce règlement. La version modifiée est présentée au conseil municipal et jointe en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement intérieur modifié, tel que présenté et annexé à la présente délibération, en remplacement de la version adoptée le 6 juillet 2026.

Adoptée à l'unanimité.
Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre,

A Prémesques,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON

Le Secrétaire de séance,
Nathalie GUISLAIN

28 OCT. 2026

Certifié exécutoire le :
Transmis au contrôle de légalité le : 28 OCT. 2026
Publié le : 28 OCT. 2026